

stituant un autre nom à celui de ce Prince, on ne raccommo­deroit point l'Histoire. Elle ne peut non plus convenir, ni aux prédecesseurs, ni aux successeurs du jeune Edouard, qu'à ce Prince infortuné. Voilà trop de raisons contre la fable que Rabelais raconte, non pour ajouter un nouveau trait de polissonnerie à ces tas de bouffonneries la plupart du tems aussi basses & aussi fades, qu'indécentes & impies, qui forment le tissu de son Histoire de Pantagruel.

Nous finirons l'article de Villon par une autre remarque, c'est que dans le Dictionnaire de Morery édition de 1732. au mot de *Corbeuil*, on décide bien affirmativement que le nom de *Villon* n'étoit point le sobriquet, mais le nom propre du Poète, dont le pere s'appelloit *Guillaume Villon*. Il eut été à souhaiter que l'Editeur eût indiqué dans quelle source il avoit puisé une anecdote si contraire à l'opinion commune.

Les applaudissemens donnés aux Ouvrages de Villon doivent faire éclore des Poètes, & ses Ecrits doivent servir à les former. Malgré ces motifs & ces secours le regne de Louis XI. fécond en Poètes, n'en eut aucun dont les Ouvrages ne contribuassent à faire mieux sentir le prix de ceux de Villon. Parmi ceux que Mr. Maffieu place sous ce Regne, Guillaume Coquillart est celui qui paroît le plus mériter notre attention. Il étoit Official de Rheims. „ Mais „ en écrivant, il ne se souvint pas trop de ce „ qu'il devoit à son caractère, & à sa place, „ dit Mr. Maffieu, il ajoute, j'avoué qu'ayant „ lû ses Ouvrages avec assez d'exac­titude, je  
n'ai